

Procès-verbal de la réunion n° 05 du Conseil d'Administration du 12 septembre 2016

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, C. Dupuis, MM JP. Delchef (*Président*), M. Collard, P. Flament, J. Nivarlet, B. Scherpereel, JP. Vanhaelen, L. Lopez (*Secrétaire général*).

Excusé : M. Collard (*Trésorier général - vacances*)

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h00

0. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé par les membres du CDA

1. Suivi des décisions prises lors des réunions des 19 & 20 août 2016

1.1. Approbation du PV de la dernière réunion

Les membres du conseil d'administration approuvent le procès-verbal du CDA des dernières réunions des 19 & 20/08/2016 tel que publié dans la newsletter 655 du 2 septembre 2016

1.2. Courrier envoyé par le secrétaire général

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance des différents courriers expédiés par le secrétaire général

1.3. Exercice de bonne gouvernance

Le Président rappelle aux membres du conseil d'administration leurs engagements suite aux dossiers discutés et évalués lors de la dernière réunion du conseil d'administration.

Le Président demande aux membres du CDA de prendre en charge les différentes missions qui ont été discutées

1.3.1. Mission, vision, valeurs

A défaut d'autres candidats, le président présentera une proposition lors de la prochaine réunion.

1.3.2. Initiatives en matière de gestion des risques (financiers)

Le trésorier général étant absent, le dossier est reporté à la prochaine réunion.

1.4. Valorisation des compétitions régionales

1.4.1. AWBB Awards

- Pour les joueurs et les coaches, JP Van Haelen fera une proposition.
- Pour ce qui est de l'arbitrage, le président du département fera une proposition.
- Les propositions seront rendues pour le 19/9 – Elles seront validées lors de la prochaine réunion du 26/9
- Pour les secrétaires, les 5 provinces seront consultées, ainsi que le responsable coupe AWBB, la responsable du département championnat, ainsi que la responsable du secrétariat général.

1.4.2. Tours finals des jeunes 2016-2017

L'idée est d'organiser tous les matchs en un seul week-end les 12, 13 et 14 mai 2017 au centre ADEPS de Jambes. Les examens des entraîneurs qui se déroulent les mêmes jours au centre de formation peuvent être décentralisés dans une salle de la région.

J. Nivarlet est chargé de la réservation de Jambes.

1.4.3. Nombre d'équipes régionales jeunes

Il a été décidé de diminuer le nombre d'équipes dans les séries régionales. Une simulation sur la base de la compétition de la saison dernière a été envisagée. La présidente du département continue le travail qui sera prêt pour la prochaine réunion du 26/9.

1.4.4. Compétition TDW2

Le projet sera finalisé par JP Van Haelen, transmis au président pour le 17/9 afin de le présenter au CdA de Prombas le 22/9

1.5. Dossier Roger Martin

Les membres ont reçu le dossier complet. Au vu des derniers courriers reçus de l'intéressé, particulièrement déplacés, ils décident de maintenir les décisions qui ont été prises par les différents conseils judiciaires sans entreprendre d'autres démarches.

2. Gestion du personnel

2.1. Projet de règlement de travail direction technique

Le président présente un projet de règlement de travail applicable au personnel de la direction technique, du centre de formation et des éducateurs(trices). Le conseil d'administration décide d'en poursuivre l'examen lors de la prochaine réunion.

2.2. Projet de règlement de travail Bureaux de Bruxelles

Le président présente un projet de règlement de travail applicable au personnel des bureaux administratifs à Bruxelles. Le conseil d'administration décide d'en poursuivre l'examen lors de la prochaine réunion.

2.3. Réunion générale du personnel le 19 septembre 2016

Une réunion avec tout le personnel avait été prévue le 19 septembre 2016. A la suite de l'indisponibilité du directeur technique, elle est reportée au 3 octobre.

2.4.Engagement de Laurent Francois

A la suite du départ de Vincent Bouffieux, un procédure d'engagement a été lancée en juin 2016 au terme de laquelle le jury a retenu la candidature de Laurent François Le conseil d'administration approuve la nomination de l'intéressé sous forme d'un détachement de la communauté française pour un an du 01/09/2016 au 31/08/2017.

3. Centre régional de formation

3.1.Approbation du vademécum 2016-2017

Les membres du CDA acceptent le vademecum proposé par la direction technique moyennant l'ajout de quelques dispositions relatives à la perception du minerval . Le document sera remis à chaque parent qui doit signer pour réception. Le vice-président et responsable du CRF se charge de la transmission.

3.2.Etat des lieux de la récupération des droits d'inscription

Le vice-président signale qu'il n'y a rien de changé au sujet des arriérés de paiements des stagiaires au CRF. Le CDA étudie les possibilités de récupération de ces arriérés. Un état des lieux est demandé.

4. Exercice des compétences administratives du conseil d'administration

4.1.Demande de dérogation Auderghem - Marion Falkenauer 06/06/2003 (id.1362911)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que la joueuse qui est U14 puisse jouer en U19 avec sa sœur. Le conseil d'administration constate que la joueuse n'est pas reprise dans la liste des espoirs sportifs de la communauté française. Il décide de refuser la demande.

4.2.Demande de dérogation Ravens

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que des joueurs nés en 2012 puissent jouer en U6. Les membres du conseil d'administration décident de refuser ces joueurs qui, malgré qu'ils soient inscrits, ne peuvent jouer en compétition (PA97). Par contre, le joueur Jacquemin, né en 2011, peut participer à la compétition U6.

4.3.Demande de dérogation Mariembourg – Emilie Fievez (30/10/1998 – 1383042)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande du club qui souhaite que la joueuse qui est U18 puisse jouer en U16. Actuellement, elle ne peut prêter qu'en P2B. Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande compte tenu des possibilités de jouer qui peuvent lui être offertes.

4.4.Demande de désaffiliation administrative Maxime Demeulenaere (26/04/1999 -id. 1313634)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande de la maman du joueur et du club de Stambruges qui souhaite que son fils, qui est joueur dans l'équipe de Blaton, puisse rejoindre le club de Stambruges à cause de problèmes familiaux qui ne lui permettent plus de prêter à Blaton (pas de moyen de déplacement).

Par contre le coach de Stambruges, voisin de la famille est d'accord de véhiculer le joueur. Les deux clubs ont marqué leur accord pour la désaffiliation administrative.

Les membres du conseil d'administration, à la majorité et une abstention, décident d'accorder la désaffiliation administrative. Le club de Stambruges est autorisé à créer les documents ad hoc.

4.5. Waterloo- inscription abusive sur la feuille de match

Les membres du conseil d'administration ont reçu un email du secrétaire du club qui informe que la joueuse Grishina PETROVNA (03/08/1973 – id.1270981) avait signalé au club de Braine Castors son intention de réfléchir avant de s'engager pour l'avenir. Elle a effectué des essais positifs à Braine-le-Château et a souhaité demander une désaffiliation administrative qui lui a été refusée car il a été constaté que son nom a été associé à une feuille de match à son insu, empêchant par la même occasion toute possibilité d'être mutée. Le conseil d'administration constate que la joueuse n'est pas inscrite sur les PC53 du club de Braine Castors. Sur la base des éléments actuels du dossier, rien n'empêche la joueuse de demander une désaffiliation administrative conformément aux dispositions statutaires.

4.6. PV CP BBW du 06.09.2016

Différents points ont éveillé l'attention de différents lecteurs.

- Pour rappel, il est interdit à 2 candidats appartenant au même club de prêter au CP. Cependant une des deux personnes, qui est "non joueur", peut demander une désaffiliation administrative pour un autre club. Dans la situation actuelle, le conseil d'administration ne peut valider la cooptation de Madame Nathalie ROISIN.
- Pour ce qui est des demandes des clubs de Nivelles, Rebond Ottignies et Castors Braine, même si le terme "dérogation" n'a pas été utilisé, il est rappelé au CP BBW que ce genre de situation est de la compétence du CDA. Pour ce faire, il est demandé au CP BBW de transmettre au CDA les courriers émanant des clubs. En attendant la décision du CDA (aucun dossier reçu à ce jour), ces clubs ne sont pas autorisés à laisser prêter les joueurs(joueuses), objet des demandes.
- En ce qui concerne les résultats de la réunion des différents présidents de la province, il ne s'agit que d'un échange d'idées qui ne peut pas être considéré comme des décisions. De plus, Il apparaît que ces situations auraient été présentées à la réunion statutaire des arbitres, ce qui n'est pas concevable !
- Enfin, en ce qui concerne la consultation des rencontres PROMBAS, le CP n'est pas compétent dans ce genre de situation.

Le président rédigera un courrier à l'attention du président du CP BBW.

4.7. Approbation des membres cooptés au CP Namur

Les membres du CDA acceptent la proposition du CP Namur de coopter les personnes suivantes :

Germain VANCAUWENBERGHE (Bouge)
Jacky HOETERS (Fernelmont)
Olivier PIERRE (BB Gembloux)
Eric COLLIN (Erpent)

4.8. Mise à l'honneur de Guy henquet, président du CP Namur

Le président, le vice-président et le secrétaire-général ont assisté le 9 septembre 2016 à la réunion des clubs namurois au cours de laquelle le président a rendu hommage à l'action de Guy Henquet pour le basket namurois.

Le CdA réitère ses remerciements pour les innombrables services rendus par notre ami Guy.

5. Exercice des compétences judiciaires du conseil d'administration

5.1. Recours en grâce de Jordan Bawin

Les membres du CDA ont reçu une demande de l'intéressé. Le CDA constate que la sanction initiale a été réduite de moitié en appel et que l'intéressé n'apporte pas d'éléments nouveaux. Par conséquent, la demande est rejetée.

6. Nouvelles des départements

6.1. Département championnat

6.1.1. Calendrier informatisé

Les membres du conseil d'administration ne sont pas satisfaits de la présentation des calendriers, résultats et classements des championnats nationaux et régionaux tels qu'ils sont publiés actuellement sur les sites.

La responsable du département publiera les accès pour communiquer les résultats des compétitions régionales et nationales. Par ailleurs, il est envisagé de modifier la présentation le plus rapidement possible.

Problème de transmission des calendriers aux convocateurs provinciaux. Le créateur de l'application sera contacté par le responsable du département arbitrage.

6.1.2. Application de l'Article PC 89

A la demande de C. Dupuis, il est confirmé qu'un club qui aligne 2 équipes U12 au niveau provincial peut interchanger les joueurs jusqu'au 31 décembre

6.1.3. Certificat médical

Il a été constaté que certains certificats médicaux ne sont pas conformes au modèle publié par l'AWBB mais uniquement au niveau de la forme. Suite à la suggestion de C. Dupuis, la question sera revue pour la saison prochaine.

6.2. Département arbitrage

6.2.1. Modalités de qualification comme arbitre régional

Le CdA confirme que tout arbitre de "nationale" qui se met à la disposition de la "régionale" peut le faire mais se doit de respecter les dispositions statutaires (dont la réussite des tests physiques).

6.3. Département 3X3

Les membres du conseil d'administration félicitent les équipes de 3x3 et leur manager à l'occasion des championnats d'Europe. Un bémol cependant relevé par le manager au sujet de l'organisation des équipes belges aux niveaux recrutement et administration.

6.5. Département Minibasket

Beau succès à la formation du mini – plus de 300 présences. Félicitations aux organisateurs et au groupe de travail minibasket

6. Nouvelles de PROMBAS

6.5. Composition de CDA (versus VBL)

Un nouveau membre VBL est repris au sein du CDA : Eric De Nève

6.6. Composition du NDR

Coordinateur : P. Flament

Membres : Luc Verheye, Marcel Bogaers, Frank Van Den Bosch, A. Delsemme, J. Andreu

7. Divers

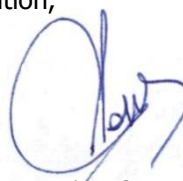
- C. Porphyre : Ouverture du shop en ligne – accord de principe – liste des produits pour la prochaine réunion
 - C. Dupuis : Un club peut-il refuser d'affilier un joueur : Oui
 - P. Flament : la finale de la Coupe Belgique Dames est prévue le Dimanche 19 mars 2017
 - P. Flament : Liste des problèmes informatiques rencontrés.
 - LL : Pro Verviers Pepinster = inactif 1 an (Communication téléphonique Benoît Cuisinier) Courrier de confirmation.
 - JP. Delchef : CP Namur – encodage des feuilles de match, un projet intéressant été présenté aux clubs de la province.
 - JP. Delchef : Préparation de l'AG de novembre – budget 2017
- *La réunion se termine à 22 heures 00.*

La prochaine réunion aura lieu le lundi 26 septembre 2016, les documents des clubs sont reçus jusqu'au 22/09/2016

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre **DELCHF**
Président



Lucien **LOPEZ**
Secrétaire général